








Sommaire

1. Aperçu du dispositif de l'expérimentation « Ecole du Socle »

2. Méthode de bilan de la première année

3. Éléments de bilan des actions de l'expérimentation sur les orientations n° 1 et 2

4. Éléments de bilan des actions de l'expérimentation sur l'orientation n°3

5. Les effets observables de ces actions

6. Les leviers et les freins

7. Perspectives et conclusion


L'expérimentation « Ecole du Socle » à Liffol le Grand trouve son origine dans l'installation de trois classes de l'école élémentaire au collège de Liffol le Grand. Ce qui aurait pu n'être que l'établissement physique d'élèves et de professeurs d'école dans une structure du 2nd degré,

conduisant au « côte à côte » de deux ensembles scolaires, s'est rapidement orienté vers un projet pédagogique ambitieux, l'Ecole du Socle, conduisant au « travailler ensemble pour mieux faire réussir tous les élèves ».

D'une analyse fine de la situation du secteur du collège, réalisée par un premier niveau de pilotage « Principale/IEN », se sont dégagées trois orientations majeures :

: réduire de manière significative le nombre d'élèves en difficulté à leur arrivée en 6^e et améliorer le taux de réussite des élèves au DNB.

: restaurer l'estime de soi et le goût de l'effort afin de stimuler l'ambition scolaire.

: mutualiser les compétences des équipes pédagogiques des 1^{er} et 2nd degrés et améliorer la communication avec les familles.

Ces trois orientations ont ensuite été déclinées en objectifs à poursuivre sur cinq années scolaires (soit une cohorte d'élèves du CM2 à la 3^{ème}), en direction de trois types de public : les élèves, les enseignants et les équipes d'encadrement.

Le pilotage du projet partagé entre le 1^{er} et le 2nd degré, allié au dynamisme remarquable des équipes enseignantes et au soutien institutionnel a favorisé l'émergence de nombreuses actions au cours de cette première année.

Celles-ci se répartissent en trois grandes catégories :

Les actions disciplinaires,

Les actions transversales,

Les actions de formation

et prennent en compte

Les élèves en difficulté,

Les compétences du S4C,

La communication avec les familles,

Les modalités de mise en œuvre sont les suivantes : le(s) promoteur(s) d'une action est (sont) volontaire(s) ; il(s) a (ont) le libre choix des modalités de travail ; il(s) est (sont) libre(s) de s'inscrire ou non dans une équipe inter ou intra degré ; il(s) peut (peuvent) échanger ou mutualiser ses (leurs) compétence(s).

Pour l'année 2014-2015, ont été concernés directement par les actions de l'expérimentation : 3 classes accueillant des élèves de CM, soit environ 55 élèves, 2 classes de 6^{ème}, soit environ 55 élèves, 3 groupes de CM2 des écoles rurales du secteur, soit 17 élèves, 9 élèves de 5^{ème}, 6 professeurs des écoles en charge des CM dans les écoles, 9 professeurs

de collège, 1 CPE, 2 directeurs d'école, 1 principale, 1 équipe de circonscription (IEN , 2 CPC, 1 A-tice).

La méthode choisie, pour cette première année, est celle de l'évaluation interne ; les éléments quantitatifs et qualitatifs qui alimentent cette synthèse sont issus des fiches actions suite à un appel à actions réalisé au début de l'année scolaire et des fiches bilans rédigées en période 5 de cette même année scolaire, par le(s) responsable(s) d'une action. Des éléments collectés au cours d'échanges ou d'observations plus informelles sont également pris en compte.

On peut penser que, dans l'avenir, le bilan s'appuiera davantage sur des critères externes tels que des éléments statistiques quantitatifs (réussite au DNB, validation des piliers du S4C, taux d'élèves ayant une année de retard) ou des éléments qualitatifs (interviews de parent, d'élus etc.).

Il est donc encore prématuré, au moment de la rédaction du premier bilan, de mesurer l'impact de cette année initiale sur l'amélioration des résultats au DNB et la réduction du taux des élèves en difficulté à leur arrivée en 6^{ème} (orientation n°1) ; on peut cependant extraire des actions mises en œuvre des éléments susceptibles d'y concourir à plus long terme. Apprécier des effets quantitatifs et qualitatifs sur les orientations n° 2 et n°3 de l'expérimentation est d'ores et déjà possible.

Parmi les actions mises en place, ce sont les actions disciplinaires et transversales qui permettent de repérer certains effets et d'appréhender l'impact à plus long terme de l'expérimentation sur les orientations n°1 et n°2 (actions « maîtrise de la langue », « maths », « CDI », « savoir nager », « classe découverte du collège », «PEAC » « accompagnement éducatif »).

3.1 Les actions disciplinaires

L'action « maîtrise de la langue n°1 ».

Elle vise à faire vivre l'expérience de la réussite d'un projet d'apprentissage, à des élèves de CM2 installés au collège et à valoriser cette réussite aux yeux des collégiens. Elle concerne dans un premier temps les 18 élèves de CM2, 1 PE et un professeur de français. Elle se déroule pendant quatre semaines consécutives, à raison d'une heure/semaine. Le projet d'apprentissage retenu est un projet d'écriture de haïku ; les productions finales sont exposées au CDI du collège.

Cette action est réitérée avec une autre classe de CM1 CM2 de 18 élèves, 1 autre PE et un autre professeur de français

L'action « maîtrise de la langue n°2 ».

Les PE du Cycle 3 de l'école du socle sont engagés dans l'expérimentation d'une méthode d'enseignement originale de la grammaire qu'ils ont créée ; cette méthode vise à assurer la maîtrise des attendus de fin de cycle 3 par tous les élèves. Elle a pour objectifs de construire des notions solides, de permettre à chaque élève de progresser en confiance et de proposer une approche attrayante de la grammaire. Cette action concerne 84 élèves de cycle 3 et 4 PE.

L'action « mathématiques ».

Elle vise des compétences communes aux élèves de cycle 3 et de 6èmes dans les champs de la géométrie, du calcul mental et de la résolution de problèmes. Elle est également orientée vers la coopération entre élèves et l'explicitation des attendus méthodologiques du professeur de collège. Les élèves travaillent en binômes mixtes, CM2-6ème ; les professeurs proposent des tâches progressivement plus complexes dans les champs cités. L'action se déroule sur 9 heures, à raison de 3h/trimestre.

L'action « CDI ».

Elle vise à familiariser les élèves de CM2 avec un espace central du collège. Elle est conduite par le professeur documentaliste et concerne les 44 élèves de CM2 installés définitivement ou provisoirement au collège. Ce sont les CM2 de l'école de l'Orme et ceux de la classe découverte.

L'action « savoir nager ».

Elle vise la réussite du palier 2 du savoir nager de l'école primaire au collège. Elle réunit des élèves de CM2 et de 6ème en groupes de compétences identifiés par une évaluation initiale et se déroule sur la période 5, pendant 10 séances. Encadrée par 1 professeur d'école, 1 professeur d'EPS et deux MNS, cette action concerne 91 élèves.

3.2 Les actions transversales

L'action « classe découverte au collège ».

Elle vise à assurer la continuité des apprentissages entre l'école et le collège pour les CM2 des écoles du secteur qui ne sont pas installés physiquement au collège. Elle se déroule sur 3 journées non consécutives en période 3, 4 et 5. Elle est encadrée par un professeur d'école d'une école du secteur de collège en charge de CM2 et des professeurs de collège volontaires. Une classe de 17 CM2 des écoles alentour est constituée et installée au collège avec un emploi du temps spécifique établi en concertation par les équipes 1er et 2nd degrés.

L'action « accompagnement éducatif ».

Elle vise à apporter une aide spécifique aux élèves de 5ème en difficulté avec des notions ciblées dans les domaines « maîtrise de la langue écrite » ou « mathématiques ». Elle associe la Vie Scolaire, des professeurs du collège et un professeur d'école. Les personnels du 2nd degré

identifient les élèves bénéficiaires de l'action et construisent les projets de remédiation avec le professeur d'école ; c'est ce dernier qui les conduit. 9 élèves de 5ème ont été concernés.

L'action « PEAC ».

Inscrite dans le projet du collège et le projet de l'école élémentaire, elle vise à promouvoir d'une part la connaissance et la pratique du chant, d'autre part, la rencontre avec des professionnels du spectacle vivant. Des élèves de CM2 et de 6ème participent au spectacle d'un artiste (E Bemer) en le ponctuant d'interventions chantées en chœur.

Parmi les actions menées, ce sont les actions de formation, de pilotage et de création d'un ENT 1er degré qui permettent de repérer certains effets et d'appréhender l'impact à plus long terme de l'expérimentation sur l'orientation n°3.

4.1. Les actions de formation

La gestion de la relation

Au collège comme à l'école, les professeurs éprouvaient des difficultés à gérer les situations de conflits « ordinaires » avec les élèves ou les familles. Des tensions apparaissaient, la principale ou l'IEJ étaient régulièrement sollicités pour arbitrer ces situations. L'autorité du professeur pouvait alors être désavouée.

Une formation d'initiative locale de deux jours a réuni une quinzaine de professeurs des deux degrés, issus du collège et des écoles du secteur, avec une formatrice 2nd degré. Cette formation a permis d'apporter des éléments de réponse : analyse de cas concrets de situations conflictuelles, des écarts entre le ressenti et la gravité réelle des incidents, de la posture professionnelle recommandée.

L'équipe de circonscription a d'autre part inscrit dans son plan de formation une conférence sur le même thème pour l'ensemble des enseignants du 1er degré ; elle y a convié les professeurs du 2nd degré.

Les attendus du collège en EPS

Cette action trouve son origine dans la volonté des professeurs d'école et d'EPS du collège de faire le lien entre les attendus très précis des programmes du collège et ceux plus ouverts de l'école élémentaire. Elle vise à plus long terme une plus grande homogénéité des compétences des élèves de 6ème. Elle a rassemblé une quinzaine de professeurs d'école, avec des formateurs issus des deux degrés : conseillère pédagogique et professeurs d'EPS du collège.

L'ENT

Les professeurs d'école ont bénéficié de plusieurs journées de formation pour la mise en place d'un ENT dans les écoles élémentaire et maternelle de Liffol le Grand. Ces formations ont été conduites par l'A-tice de la circonscription. L'outil testé visait, entre autres, à favoriser la communication des écoles avec les familles, les élèves et entre les enseignants.

Les partages pédagogiques

C'est une formule originale et souple qui permet aux professeurs des deux degrés de « s'inviter » dans la classe d'un collègue afin d'y observer et d'échanger d'autres pratiques pédagogiques.

4.2 Les actions de pilotage

Le pilotage de l'expérimentation se décline sur quatre niveaux, tout au long de l'année scolaire.

Le niveau « Principale/ IEN »

Des temps de travail, fréquents (1 à 2 fois par mois), entre la principale et l'IEN ou la conseillère pédagogique adjointe à l'IEN, permettent :

- de formaliser le projet d'expérimentation,
- de définir des objectifs opérationnels raisonnables, réalisables par les équipes,
- d'harmoniser la communication avec les équipes et les partenaires,
- d'entretenir, de susciter et d'encourager le travail des équipes.

Le niveau « Principale/directeur de l'école »

Un entretien hebdomadaire est ritualisé afin de s'informer mutuellement de la vie quotidienne de l'établissement. Les deux responsables des structures scolaires s'invitent mutuellement aux réunions des instances spécifiques : conseils d'école, conseils d'administration, conseils pédagogiques. Ils informent conjointement et régulièrement leurs équipes et les familles.

Le niveau « Principale/professeurs du collège » et « directeur/professeurs d'école »

Chaque responsable d'établissement communique avec ses équipes de la manière qui lui semble la plus appropriée : affichage en salle des professeurs ou des maîtres, conseil pédagogique/conseils des maîtres ou de cycle, réunions plénières, etc. La principale du collège a, par exemple, identifié une professeure du collège, référente pour l'ensemble des professeurs ; celle-ci est chargée de relayer les informations auprès de ses collègues.

Le niveau « professeur de collège/professeur d'école »

Ce sont les professeurs, acteurs des actions disciplinaires et transversales, qui pilotent de manière autonome leurs actions. Ils communiquent leur projet et son bilan aux moyens de fiches actions et bilan.

5.1 Pour les élèves.

Les effets des actions sur les élèves sont observables sur les conditions et durées d'apprentissages, sur l'estime de soi et sur la vision qu'ils ont de leurs professeurs.

Les conditions et durées d'apprentissages

Les conditions d'apprentissage sont améliorées. Les séances en groupes restreints (ex : groupes de compétences « savoir nager ») ou groupes mixtes (ex : « mathématiques ») favorisent une meilleure prise en compte des besoins réels des élèves. La co-intervention en classe de deux professeurs (ex : action « maîtrise de la langue ») permet de repérer immédiatement la survenue des difficultés en cours d'apprentissage et d'y apporter une réponse rapide.

La durée effective de l'apprentissage peut se trouver allongée grâce à la mise en place d'une organisation spécifique (ex : « savoir nager »).

L'estime de soi

Les réussites personnelles ou collectives engendrées par l'ensemble de ces actions concourent à l'instauration ou à la restauration d'une meilleure estime de soi et de l'adulte (regain de confiance, modification positive des attitudes vis à vis de l'adulte) pour tous les élèves en général et pour les élèves les plus fragiles en particulier.

Parce que leurs progrès sont identifiables (passage d'un groupe de compétences à un autre, projet d'écriture abouti et valorisé...), ces derniers se montrent plus persévérants.

Parce que leurs besoins (s'appuyer sur ses compétences réelles, échanger, coopérer, etc.) et leurs intérêts (grandir, se passionner, ...) sont reconnus par les adultes et mieux pris en compte, tous les élèves montrent, à des degrés divers, une plus grande motivation pour des apprentissages fondamentaux fortement structurés (production écrite, grammaire, mathématiques).

La vision que les élèves ont de leurs enseignants

Les élèves des « grandes classes » du collège s'accoutument à la présence d'autres adultes du 1^{er} degré dans l'établissement. Les écarts de perception des élèves entre les personnels 1^{er} et 2nd degrés s'estompent. Les élèves du collège concernés par les actions menées conjointement par les professeurs des deux degrés, reconnaissent la professionnalité des enseignants du 1^{er} degré.

Les élèves de CM, familiarisés avec les personnels enseignants et non enseignants du 2nd degré, envisagent (plus) sereinement l'entrée au collège.

5.2 Pour les professeurs

Les effets des actions sur les professeurs sont observables sur les conditions d'exercice du métier, la valorisation des compétences individuelles et l'harmonisation des pratiques.

Les conditions d'exercice du métier

Les professeurs signalent de meilleures conditions d'enseignement dans le cadre des actions menées : groupes plus restreints, co-interventions. Les élèves se montrent plus réceptifs et persévérants face aux apprentissages proposés en particulier dans un dispositif de type 1 classe et 2 professeurs.

La valorisation des compétences

Les compétences des différents professeurs sont clairement identifiées et reconnues par leurs collègues. Cet aspect est plus sensible pour les professeurs du 1^{er} degré dont la polyvalence est valorisée ; leur statut s'en trouve conforté tant auprès de leurs collègues du 2nd degré que des élèves du collège (ex : « accompagnement éducatif »). Certaines modalités d'organisation du 1^{er} degré (ex : déambulations d'élèves, gestion du double niveau) sont explicitement reconnues comme concourant à l'instauration d'un climat scolaire plus apaisé.

Les professeurs échangent leurs compétences, pour leur bénéfice réciproque et celui de leurs élèves. Le savoir disciplinaire du professeur du 2nd degré sert le professeur du 1^{er} degré et ses élèves (ex : actions « maîtrise de la langue », « maths », « savoir nager »), tandis que le savoir pédagogique du professeur du 1^{er} degré sert le professeur du 2nd degré et les élèves du collège (ex : accompagnement éducatif »).

L'harmonisation des pratiques

Les professeurs du 1^{er} et 2nd degré partageant une action vont naturellement dans le sens de l'harmonisation des pratiques ; les professeurs échangent sur des documents de préparation (projets d'enseignement) ou les construisent (programmations).

Ils mutualisent des ressources humaines ou structurelles ; c'est par exemple la prise en charge de la grande difficulté scolaire de certains collégiens par un professeur du 1^{er} degré ou encore l'accès au CDI ou aux salles spécialisées pour leurs élèves.

5.3 Pour les familles

Les effets des actions sur les familles sont observables sur les relations entretenues avec les établissements 1^{er} et 2nd degré et l'image qu'elles ont du collège.

Les relations avec les établissements

Des craintes ont été émises à l'origine de la mise en œuvre du projet par les familles des élèves du 1^{er} degré. Elles s'appuyaient sur une représentation binaire des deux structures : une école rassurante/un collège insécurisant. Quelques principes d'aménagement ont permis de répondre à ces inquiétudes : accès possibles au collège distincts pour les élèves du 1^{er} et du 2nd degré, temps de récréation ou espaces symboliquement distincts, etc.

Une communication étroite par le biais du cahier de liaison a permis de renforcer la perception positive de l'expérimentation par les familles. Une école élémentaire et un collège sans incident notable, la qualité pédagogique des projets développés (ex : « projet artistique »), les modalités innovantes de certaines actions ont également permis de « gagner » les familles.

L'image du collège

L'effet le plus observable pour les familles réside dans la dédramatisation de l'entrée au collège pour les futurs CM2, liée d'une part à l'installation des CM de la commune de Liffol le Grand au collège, d'autre part à la mise en œuvre d'une action classe découverte du collège de trois jours pour les CM2 des autres communes.

Par tradition, les familles sont davantage en proximité avec l'école primaire qu'avec le collège. Le discours porté par les professeurs du 1^{er} degré sur leur installation au collège et l'implication des professeurs du 2nd degré dans des actions visant des élèves de l'école élémentaire tendent à effacer la rupture entre l'école et le collège ; on peut faire l'hypothèse d'une plus grande proximité entre les familles et le collège.

La majorité des élèves sont issus de CSP peu favorisées. Les actions pédagogiques du projet École du socle ont, pour certaines d'entre elles, abouti à une valorisation publique des élèves dans un espace de diffusion culturelle et artistique, habituellement peu fréquenté par les familles, ou encore dans l'espace CDI du collège. Pour des parents plus ou moins éloignés de cette culture, voir la réussite de son enfant ainsi valorisée est source légitime de fierté.

6.1 Les leviers

La taille du secteur de collège

Le collège de Liffol le Grand est une structure du 2nd degré relativement modeste. Le secteur de recrutement est peu étendu, si bien que les acteurs, élèves, familles et professeurs, sont géographiquement et professionnellement en proximité. L'installation des classes élémentaires dans l'enceinte de l'établissement 2nd degré accentue de fait cette proximité.

« L'histoire » locale

Les liens préexistants entre l'école élémentaire et le collège sont étroits grâce à des actions fortes entre les deux structures dans le cadre de la liaison écoles collège (immersion des élèves de CM2, formations et projets pédagogiques communs). La création du Conseil Ecoles Collège en a consacré les pratiques dans un premier temps. L'expérimentation « école du socle » décuple cette dynamique.

Les équipes d'encadrement 1^{er} et 2nd degrés exercent depuis plusieurs années en coopération sur les questions pédagogiques et sur certains axes de pilotage (affirmation des principes de l'école obligatoire, formations communes).

Les équipes enseignantes 1^{er} et 2nd degrés sont stables depuis plusieurs années ; elles exercent en confiance avec leurs collègues et avec leur hiérarchie.

L'exercice professionnel au sein des mêmes locaux facilite les rencontres, organisées ou informelles, entre les professeurs du 1^{er} et du 2nd degré ; au cours de ces échanges, les besoins des élèves sont réexaminés et les actions font l'objet d'une constante évaluation.

Les outils

La mise en place d'un ENT à l'école élémentaire a demandé un important travail à l'équipe. L'accès à PLACE et l'utilisation de sa messagerie par les enseignants des classes de CM a permis aux professeurs de se contacter en fonction de besoins ponctuels qui émergent en cours d'action. Cependant, les fonctionnalités de PLACE ne sont probablement pas les plus adaptées aux besoins spécifiques de l'école élémentaire. Une réflexion est engagée concernant le choix d'un outil plus adapté.

Les actions de formation mises en œuvre dans le cadre du pilotage permettent d'explicitier les nécessités pédagogiques et didactiques spécifiques aux deux degrés ; ces actions sont conduites en fonction des compétences du formateur et non de son statut. Les outils proposés ou issus des formations deviennent outils de référence pour les professeurs concernés. La DSDEN a apporté son concours à plusieurs reprises au cours de l'année en mettant à disposition des professeurs d'école remplaçants afin de permettre les actions de formation (FIL, Stage ENT, stage natation, stage grammaire).

6.2 Les freins

Les freins identifiés sont de plusieurs ordres. Le plus souvent, les entraves sont liées à des questions structurelles et communicationnelles.

6.2.1 Les freins structurels et organisationnels

L'occupation des lieux

L'arrivée d'écoliers au collège a beaucoup questionné car l'école élémentaire et le collège possèdent des organisations et des espaces propres. L'objectif vise à les « agréger » sans qu'aucune des deux structures n'ait le sentiment de perdre son identité, tout en esquisant les contours d'une identité commune.

La première difficulté à laquelle se heurtent la principale et le directeur de l'École du socle est celle de l'utilisation des locaux du collège (espaces « exclusifs », espaces mutualisés, entretien des locaux, clés, mise sous alarme, etc.). Les partenaires financiers étant différents (mairie pour l'un, Conseil départemental pour l'autre), des « détails » entravent parfois le dynamisme de l'expérimentation.

Les statuts de la principale et du directeur

La question du statut des deux principaux pilotes est importante ; les prérogatives d'une principale sont nombreuses et bien identifiées ; celles d'un directeur d'école sont plus limitées.

Comment concilier ces deux statuts dans le respect des attributions de l'un et de l'autre ? Pour un directeur d'école qui n'a pas d'aide administrative, comment combiner la direction d'une école à 6 classes sur deux sites (site du collège pour trois classes de cycle 3 et site des Tilleuls pour les trois classes de CE2 et de cycle 2), le pilotage de l'École du Socle et la charge de la conduite d'une classe de CM2 ?

Les incertitudes réglementaires

Certains enseignants s'interrogent, en particulier pour les activités en milieu aquatique. Il n'existe pas de textes réglementaires précis portant sur la concomitance de publics 1^{er} et 2nd degrés.

L'organisation horaire des projets pédagogiques disciplinaires représente également très souvent un obstacle à dépasser.

6.2.2 Les freins liés à la communication

Dans ce type de projet, la communication dans et entre les équipes joue un rôle essentiel. Chaque pilote, à son niveau de pilotage, assure la communication dans son équipe par les moyens qu'il estime les plus appropriés (ENT, affichages, réunions)

La question de la communication entre les équipes 1^{er} et 2nd degrés est également un point délicat ; l'équipe administrative du collège et l'équipe de circonscription s'y efforcent activement. Cependant, la transmission et la réception des informations, forcément nombreuses sont chronophages, chaque projet disciplinaire requérant des temps de concertation spécifiques, plus ou moins longs en fonction de l'ambition du dispositif.

L'outil PLACE du collège a été ouvert en direction de l'école élémentaire. Le 2nd degré a, quant à lui, une habitude bien installée de la communication interne avec PLACE. La familiarisation évidemment progressive des enseignants du 1^{er} degré avec cet outil a causé certains imprévus ou désagréments au projet.

L'École du socle est fondée sur le volontariat des professeurs ; ces derniers manifestent, dans leur très grande majorité, un enthousiasme croissant pour le projet, car ils en mesurent les effets positifs tant sur leurs pratiques que sur les élèves. Pour autant, il a été observé au cours de l'année des attitudes ou des propos de nature à entraver l'expérimentation.

À l'issue de cette première année, une conclusion s'impose : l'expérimentation a prioritairement, et de manière quasi exclusive, concerné les élèves, les enseignants et les familles du futur cycle 3, CM et 6^{ème}. Pourtant, les objectifs de l'expérimentation « École du Socle » ont l'ambition de déborder largement sur le cycle 2 en amont et le cycle 4 en aval. C'est le défi qui est maintenant posé aux équipes 1^{er} et 2nd degrés.

Les perspectives ouvertes par cette première année peuvent se résumer en quelques verbes : stabiliser et poursuivre, perfectionner, amplifier.

7.1 Stabiliser et poursuivre

La première année du projet d'expérimentation a permis d'achever de convaincre les équipes et les familles ; certains freins ont ainsi pu être « desserrés ».

Les professeurs dressent un bilan professionnel très positif de leur action et désirent la reconduire dès l'année scolaire prochaine. Si les contours de leur action (durée, outils utilisés) pourraient faire l'objet de modifications, le principe du maintien de leur engagement, acté par la signature du contrat, n'est pas remis en cause.

Les équipes d'encadrement poursuivent leur réflexion sur les moyens d'entretenir la dynamique et la confiance.

Les partenaires (municipalité, communauté de communes, conseil départemental) observent avec intérêt l'École du Socle et accordent, dans la mesure de leurs attributions, les moyens nécessaires à la poursuite du projet.

Les familles sont rassurées par le déroulement et les effets de cette première année.

7.2 Perfectionner

L'un des axes de progrès identifié porte sur le pilotage de second niveau (principale/directeur). La régularité des rencontres entre les deux responsables devrait garantir ce progrès. Une première réponse envisagée porte sur l'établissement d'un calendrier prévisionnel du pilotage (entretiens mensuels, conseils pédagogiques, d'école, des maîtres, de cycles).

7.3 Amplifier

Le bilan de certaines actions disciplinaires permet d'envisager une organisation temporelle ou des objectifs plus ambitieux. La conseillère pédagogique EPS envisage par exemple d'expérimenter l'action « natation » (reconduite au collège de Liffol) avec les classes de CM2 et de 6ème d'un autre collège.

L'École du Socle peut également envisager de donner une dimension et une visibilité plus importantes aux actions culturelles et artistiques, qui ont un fort impact de communication sur les familles.

D'autres actions disciplinaires sont projetées pour l'année scolaire à venir, à l'initiative de professeurs qui n'étaient pas encore engagés. C'est par exemple une action « technologie » qui verra le jour.

La réflexion des équipes se portera également sur l'élargissement des actions aux cycles 2 et 4.

La question de l'extension des espaces pédagogiques propres de l'école élémentaire devient incontournable avec l'installation d'une nouvelle classe sur le site du collège à la rentrée 2015 qui se fait aux dépens de la salle des maîtres et du bureau du directeur.